



**HAL**  
open science

## Les établissements hospitaliers de l'Auxois, aperçu de destinées

Sylvie Le Clech

► **To cite this version:**

Sylvie Le Clech. Les établissements hospitaliers de l'Auxois, aperçu de destinées. 2021. halshs-03441853

**HAL Id: halshs-03441853**

**<https://shs.hal.science/halshs-03441853>**

Preprint submitted on 22 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intervention de madame Sylvie Le Clech, conservateur général du patrimoine, UMR Arthehis Dijon

Les établissements hospitaliers de l'Auxois, aperçu de destinées

Quelques éléments de contexte

Nous livrons d'abord quelques éléments de géographie historique<sup>1</sup> qui peuvent aider, sur la durée longue, à comprendre le contexte d'implantation d'établissements, qui par leurs formes et leurs fonctions, ne diffèrent que peu des typologies d'établissements hospitaliers en milieu rural (léproseries, maladreries reconverties en fermes au 17<sup>e</sup> siècle ou dont il ne reste plus d'identifiable qu'une chapelle, ou établissements de tailles variables dans les villes moyennes).

L'Auxois est une région naturelle située entre les plateaux de Langres – Chatillon et le Morvan, aux confins des bassins de la Seine, de l'Yonne et de l'Armançon. Région rurale, elle est voisine du morvan, peu peuplé et se trouve être le point de jonction, sous l'ancien Régime, entre le comté de Tonnerre, l'évêché d'Autun dont elle constitue une porte et le duché de Bourgogne auquel elle est intégrée au moment de la constitution des grands fiefs. Région d'éleveurs, elle est finalement peu enclavée, bénéficiant des voies anciennes de communication de la vallée de la Seine, entre Paris et Dijon. Cette situation particulière géographique fait de l'Auxois une région certes peu peuplée, mais où on ne s'étonnera pas néanmoins de constater la présence de nombreux édifices hospitaliers.

Résultat progressif d'aggrégations territoriales, l'Auxois historique relève de la Cité (ou civitas) des Mandubii (Mandubiens, dépendant des Eduens), centrée sur Alésia. Durant le Haut Empire, l'unité politique et religieuse régnait dans la région d'Autissiodorum (Auxerre – Alésia), englobée dans la grande cité des Eduens (2<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup> siècle). La civitas des Eduens est délimitée de manière litigieuse. Otto Hirschfeld, en 1899, se fonde sur César pour exclure Alesia de la civitas des Eduens, alors que trois ans plus tard, l'Auxois appartient à l'évêché d'Autun. Hirschfeld rattache en revanche Auxerre aux Sénon. Dans les années 1980, puis en 2002, la dernière étude des limites éduennes de J- P Guillaumet et P. Nouvel conclut à un éclatement de ce grand territoire en sous parties, avec une distinction de l'auxerrois. La frontière entre les Eduens, les Sénon et les Lingons, passe à 1 kilomètre à l'Est des sources de la Seine, confirmant le caractère très frontalier de cette entité que forme l'Auxois historique.

Comme dans d'autres régions du royaume de France, la fin de l'Empire romain a donné lieu à une transformation institutionnelle et les anciennes civitates eurent donc des fortunes diverses. Seuls les évêques, après la fin de l'Empire, furent en capacité d'administrer les territoires des anciennes cités. Ainsi, à la fin du Haut Empire, la civitas Aeduorum correspond aux diocèses médiévaux d'Autun (sauf Alésia et son environnement proche, en discussion), Chalon, Mâcon et Nevers.

A partir d'Autun, 4 secteurs s'autonomisent : Alésia, Auxerre, la rive gauche de la Saône à Chalon, la plaine de Saone entre Nuits et Dijon. Auxerre se détache d'Alésia au bas -Empire. Alésia, située entre les cités des Lingons (à laquelle elle a appartenu sous Auguste) et celle des Eduens (à laquelle elle a appartenu à compter du VII<sup>e</sup> siècle après

---

1 Michel KASPRZYK, Pierre NOUVEL, Antony HOSTEIN, Epigraphie religieuse et communautés civiques au Haut Empire : la délimitation du territoire de la civitas Aeduorum aux II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècles, Revue archéologique de l'Est, t. 61/2012, p. 97\_115.

JC) , forme alors une enclave dans le diocèse de Langres, au moment où la géographie des évêchés se met en place.

Si l'on se réfère à cette longue histoire de rattachement, de relative autonomisation puis de séparation plus nette de l'ancienne grande civitas, on observe en conclusion la pérennité et la survivance de cette aire naturelle de l'Auxois aux rattachements civils et religieux contestés et somme toute fluctuant selon que l'on se place sous un angle de vue civil ou religieux. Quelque soit l'aire plus grande d'influence ou de rattachement, l'Auxois trouve en fait sa voie spécifique, au sein d'un ensemble territorial qui la met en communication avec d'autres régions naturelles et politiques de l'ancien dûché de Bourgogne.

Sous l'Empire carolingien, au IX<sup>e</sup> siècle, les « pagi » (ou pays), forment alors de petites entités administratives. L'Auxois est un pagus carolingien, qui connaît un rattachement aux institutions ecclésiastiques différent de ses voisins immédiats : le Tonnerrois, tout proche, appartient au diocèse de Langres, Alise au diocèse d'Autun. L'Auxois est alors bordé des pagi suivants : au nord le Duesmois et le Lassois, au sud l'Avalois et le Beaunois, à l'ouest le tonnerrois, à l'est le dijonnais. Le sort d'un pagus est d'évoluer en comté. L'Auxois devint un comté puis fut intégré au dûché de Bourgogne en 1082. Ce rattachement fort ancien explique les liens forts de cette petite région naturelle à la famille régnante. Ce n'est pas le seul facteur mais l'on ne saurait alors s'étonner que les fondations hospitalières fassent l'objet de toutes les attentions de personnages proches des dynasties du royaume de France.

Ce schéma se retrouve d'ailleurs, toutes choses égales, au sud du département actuel de la Saône-et-Loire, autour de Tournus, Cluny. On est frappé par la permanence des territoires épiscopaux entre le Haut Moyen Age et l'époque moderne. Cette remarque est importante pour les hôpitaux dont les fondateurs sont tour à tour, en fonction de leur emplacement et de leur histoire, des évêques, surtout au Moyen Age, puis plus tard, à la fin du moyen Age et à l'époque moderne, des bienfaiteurs laïcs. On assiste donc à une fixation des diocèses d'Auxerre, d'Autun, de Sens, de Langres, depuis la confluence entre Yonne et Serein/Armançon, jusqu'à la côte Bourguignonne.

Sous l'ancien régime, l'Auxois est un baillage de l'administration royale, dont le chef-lieu est Semur. Les baillages secondaires sont situés dans les petites villes d'Avallon, Arnay-le-duc, Saulieu. Sur une ligne de crêtes et de vallées, se développe alors d'abord un réseau dense de léproseries (Saffres, Mont Saint Jean)

### Les hôpitaux de l'auxois

Leur chronologie, pour ce qui reste des édifices observables en élévation, s'étage du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec quelques remaniements au XIX<sup>e</sup> siècle. Mont-Saint-Jean (1188, extensions aux XIV et Xv<sup>e</sup> siècles), Saffres (seigneurs « conservateurs » en 1480 d'une ancienne léproserie rattachée en 1674 à l'hôpital de Vitteaux, devenue exploitation agricole en 1727), sont les établissements en milieu rural qui subsistent et illustrent le traitement social de la lèpre durant l'ancien Régime.

Tous les autres hôpitaux se rattachent au modèle d'établissement de petite ville, dont la chronologie fait référence à l'expansion bourguignonne née du rattachement au domaine royal, définitif après 1477. Vitteaux (1748 – 1766, architecte JB Caristie, en remplacement d'une maladrerie démolie en 1454), Semur-en-Auxois (ancien hôtel du gouverneur, hôpital Saint Jacques, 4<sup>e</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle puis constructions autour du noyau initial au cours du 2<sup>e</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle), Moutiers (1689 – 1691), Pouilly-en-Auxois (1836, premier

projet par Lacordaire puis Sirodot , 1837 – 1842, signaler aussi la présence d'un hospice pour les ouvriers du canal), Alise-Sainte-reine (1659, « hôpital », puis 3<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle – 4<sup>e</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle), Avallon et Arnay sont des établissements dont les plans, en U principalement, reprennent les plans diffusés dans l'ensemble du royaume, témoignant là de la longue acculturation patrimoniale du d<sup>u</sup>ché. Les architectes sont locaux, Caristie est de Saulieu, malgré une ascendance italienne, Gorsley de Semur au XIX<sup>e</sup> siècle, Auguste Sirodot de Dijon. Ils sont coutumiers des constructions civiles et religieuses et savent s'adapter aux demandes des commanditaires. Les formes et modénatures sont simples, de facture classique et la fonctionnalité est recherchée avant tout. L'hôpital, avant de montrer une munificence qui ne serait pas de mise dans une société de la pénurie chronique et des inégalités de droit, se doit d'être conforme à l'exercice de ses missions : accueillir pour un temps plus ou moins long, soigner en nourrissant bien, soigner par les remèdes, offrir le réconfort moral à l'aide du culte. Alise fait figure d'exception dans cet ensemble, eu égard au développement sous Louis XIII des déplacements royaux pour prendre les eaux.

La place des bienfaiteurs est essentielle, aux côtés des corps de ville qui assurent progressivement la tutelle des établissements au XVI<sup>e</sup> siècle, et des ordres religieux qui assurent le service aux malades.

Si au moyen Age, les évêques sont les épères des peuples » dans leur siège d'évêché, à la campagne, les grandes familles imitent les souverains ou les ducs qui fondent des établissements charitables, d'assistance et de soin. La référence illustre, toute proche, est celle de la comtesse Marguerite de Tonnerre, mais on observe sur cet exemple prestigieux, des stratégies de fondation fondées sur les transmissions de propriété existantes. Ainsi, à Semur, l'hôtel particulier de la famille d'Emilie du Châtelet, fille du gouverneur de Semur (1734), qui abrite l'hôpital et s'étend par de nouveaux bâtiments entre 1745 et 1748 qui recomposent autour d'une vaste cour, une unité architecturale reprenant le plan de l'hôtel particulier en ville. L'autorité morale que constitue un évêque vient en appui aux fondateurs. Ainsi à Alise, est attesté le soutien aux fondateurs de Saint Vincent de Paul, compagnie du Saint Sacrement, par l'évêque d'Autun. Les fondateurs sont cependant 3 bourgeois de Paris, Pierre Blondel, Jean Desnoyers, Jean Arnoulet, soutenus de manière décisive par Anne d'Autriche entre 1659 et 1697. L'hôpital continue à s'étendre selon un plan plus complexe qu'ailleurs entre 1716 et 1765. La fontaine des dartreux fait, tout comme la présence des reliques de Sainte Reine venant de l'abbaye de Flavigny, la spécificité et la renommée de l'hôpital qui se distingue des autres établissements de ville et rivalise de ce fait avec l'hôpital de Tonnerre, offrant un contrepoint de prestige avec Beaune. Pour Vitteaux, les bienfaiteurs appartiennent à la famille d'officiers royaux des Saint Seine, mais la ville s'implique fortement aux côtés des ordres religieux qui assurent le service de l'hôpital. Pour Moutiers, le commanditaire et donateur est Claude Charles de Rochechouart de Chandener (hôpital Saint Sauveur). L'abbé commanditaire de l'abbaye de Moutiers assure une tutelle et les bâtiments sont donnés par Jeanne Vernot. Le schéma est typique de l'évolution, à partir d'un noyau modeste. Une maison de charité est remplacée par un hôpital (lettres patentes de Louis XIV, 1681) et un nouveau bâtiment est construit en 1689. L'établissement jouit de la sollicitude de Saint vincent de Paul et bénéficie du service des filles de la Charité Saint Lazare de Paris (accord en 1707).

En résumé, après les multiples léproseries ou « maison dieu » dont les textes nous ont laissé le souvenir institutionnel et historique, et dont il ne reste plus aujourd'hui souvent que des corps uniques de bâtiment, flanqués d'une chapelle, fondés par des ordres tels que les Augustins, l'Auxois a accueilli, durant la période moderne, des hôpitaux à

l'architecture classique, témoins d'une période plus calme et plus aisée, après les troubles des guerres de Religion et de la Fronde. La plupart des constructions se font jusqu'aux années 1760. De nombreux parlementaires nobles s'installent dans l'Auxois. Cette aristocratie de robe, très liée aux institutions mises en place par les rois de France à Dijon, protège les hôpitaux, tout comme les membres de la famille royale à Alise. Au milieu de ce réseau dense, entre les grands témoins d'Auxerre (disparu, fondé par l'évêque Jacques Amyot au XVI<sup>e</sup> siècle), de Tonnerre et de Beaune, Alise, lieu de source miraculeuse, exerce une attraction indéniable et se trouve sur la route des voyages que fait régulièrement Anne d'Autriche avec Louis XIV depuis Paris vers Dijon avec haltes à Tonnerre et Alise. Entre grands hôtels dieux médiévaux et grands hôpitaux de l'âge classique urbains, l'auxois offre un maillage intéressant d'hôpitaux de taille moyenne à l'architecture parcimonieuse mais monumentale. Les collections d'objets mobiliers, dont l'étude a été écartée dans le cadre de cette communication, le prouvent encore aujourd'hui, posant d'ailleurs des problèmes concrets de conservation quand leur usage a disparu et quand le relai ne peut être systématiquement pris par un usage strictement culturel des anciens hôpitaux, dont l'architecture se prête en revanche parfaitement aux réutilisations de type public (maisons de services publics) ou privés (logements, hôtels).